

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 19 novembre 2019

Parution de deux publications dédiées au bloc communal :
Indice de prix des dépenses communales et
Territoires et Finances

Dans le cadre de leur partenariat, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Banque Postale Collectivités Locales publient deux études consacrées aux communes et à leurs groupements :

1. L'indice de prix des dépenses communales évalue l'inflation réellement supportée par les communes en prenant en compte la spécificité de la dépense publique communale ; afin de tenir compte des différences de structure dans ces dépenses, les mesures sont affinées en fonction de la population des communes, réparties en trois strates démographiques distinctes.

Sur la période la plus récente observée (les quatre trimestres de juillet 2018 à juin 2019 rapportés aux quatre trimestres précédents), **l'indice de prix des dépenses communales hors frais financiers progresse plus rapidement (+ 1,68 %) que l'inflation supportée par les consommateurs (+ 1,40 %)**. Cela se vérifie quelle que soit la strate démographique observée, mais l'écart est d'autant plus grand que les communes sont peu peuplées, les communes de moins de 3 500 habitants enregistrant la pression inflationniste la plus élevée. Cependant, grâce à la baisse des taux d'intérêt enregistrée depuis plusieurs années, l'indice **charges financières incluses** évolue sur la dernière année observée légèrement moins rapidement (+ 1,36 %) que l'inflation hors tabac.

2. Pour la sixième année, la publication Territoires et Finances décline les principaux ratios financiers des communes par strate démographique et appartenance intercommunale au titre de l'année 2018. Elle constitue ainsi un véritable outil au service de la réflexion budgétaire.

Ce document décrit les spécificités liées à chaque strate : par exemple le **niveau des dépenses** en euros par habitant (hors dette) tend à augmenter avec la taille de la commune (de 988 euros pour les communes de 500 à 2 000 habitants jusqu'à 1 756 euros pour la strate 30 000 – 100 000 habitants) avec des tendances un peu différentes pour les strates extrêmes (1 032 euros pour la plus petite et 1 488 euros pour la plus grande).

Du côté des ressources les écarts se retrouvent, mais certains éléments se rejoignent comme le poids important de la taxe d'habitation dans les recettes fiscales (entre 26 % et 33 % selon les strates). La suppression programmée de cet impôt ne manquera pas de bouleverser les équilibres financiers et les logiques fiscales de l'ensemble des communes quelle que soit leur strate démographique.



Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (www.amf.asso.fr)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est près de 35 000 adhérents (maires et présidents d'EPCI), et un réseau de 103 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

A PROPOS DE LA BANQUE POSTALE :

La Banque Postale, filiale du Groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels, associations et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5,570 milliards d'euros de PNB
- 10,3 millions de clients actifs
- près de 365 000 clients personnes morales et acteurs publics locaux
- 8,2 millions de cartes bancaires

Chiffres à fin 2018

Contacts presse :

AMF

Marie-Hélène Galin

06 80 18 61 66

marie-helene.galin@amf.asso.fr

La Banque Postale

Florian Pontarollo

01 55 44 22 38

florian.pontarollo@laposte.fr